



Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 19 février 2016

Présents : Mmes les Conseillères ARBOGAST Sylvie, CLAUSSMANN Marie-Rose, DIEMER Annie, SCHAUB Anne, TERNOY Doris

MM. les Conseillers BAUR Michel, BERNHARDT Michel, BRUN Etienne, HOFMANN Richard, KRATZ Lucien, LEJEUNE Denis, MEYER Jean, NIEDERST Jean-Louis, SEIFERT Daniel

Absents excusés : Mme HAMANN Véronique

Pouvoir : Véronique HAMANN donne pouvoir à Daniel SEIFERT

Secrétaire de séance : Mlle KOCH Chloé, Secrétaire Générale

Ordre du jour :

Monsieur le Maire demande l'ajout deux points à l'ordre du jour :

- Fixation d'un montant de participation pour la mise à disposition de la salle polyvalente lors des Conférences de l'Ackerland
- Délibération pour dépôt d'une déclaration préalable de travaux de modification de façade chez Jockel

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

1. Nouvelle composition des commissions communales suite à l'arrivée de Jean MEYER au Conseil Municipal (délibération n° 1/2016)

Vu l'arrivée de Jean MEYER au Conseil Municipal suite à la démission de Séverine HERMGES, la composition des commissions est modifiée de cette façon :

Nom	Descriptif	Membres
FINANCES	Orientations budgétaires, préparation du budget	Responsable : KRATZ Lucien SEIFERT Daniel - BRUN Etienne - HAMANN Véronique - ARBOGAST Sylvie - DIEMER Annie - NIEDERST Jean-Louis - BAUR Michel - MEYER Jean
AFFAIRES SCOLAIRES	Ecoles (fonctionnement, besoins/travaux, subventions...),	Responsable : TERNOY Doris CLAUSSMANN Marie-Rose - SCHAUB Anne
AFFAIRES CULTURELLES ET SPORTIVES	Propositions et organisations d'évènements culturels et sportifs, aménagements des espaces dédiés, questions concernant les associations...	Responsable : TERNOY Doris SEIFERT Daniel - BRUN Etienne - HAMANN Véronique - BAUR Michel - MEYER Jean
COMMUNICATION	Bulletins trimestriels et annuels, site internet et autres modes de communication...	Responsable : KRATZ Lucien LEJEUNE Denis - HAMANN Véronique - NIEDERST Jean-Louis - SEIFERT Daniel - SCHAUB Anne - MEYER Jean
VOIRIE, ESPACES VERTS ET ENVIRONNEMENT	Aménagement et entretien de la voirie, régularisation de la circulation (marquages, panneaux, feux...), fleurissement, aménagement des massifs, cimetière, nettoyage de printemps...	Responsable : HOFMANN Richard BAUR Michel - SEIFERT Daniel - CLAUSSMANN Marie-Rose - BRUN Etienne - SCHAUB Anne - DIEMER Annie
URBANISME, BATIMENTS et CONSTRUCTIONS	Entretien et travaux sur les bâtiments communaux, Plan Local d'Urbanisme (modifications, mises à jour...), lotissement, litiges permis de construire...	Responsable : BERNHARDT Michel BAUR Michel - DIEMER Annie - ARBOGAST Sylvie - LEJEUNE Denis - CLAUSSMANN Marie-Rose - MEYER Jean
APPELS D'OFFRES	Ouverture des plis, analyse des offres et attribution des marchés publics	Responsable : BERNHARDT Michel LEJEUNE Denis - MEYER Jean - NIEDERST Jean-Louis
SECURITE ET HYGIENE	Sécurité dans les installations communales, accessibilité, mise à jour du Document Unique, mise en place du Plan Communal de Sauvegarde...	Responsable : HOFMANN Richard LEJEUNE Denis - NIEDERST Jean-Louis - CLAUSSMANN Marie-Rose - BRUN Etienne

Après délibération, le Conseil Municipal décide de valider la nouvelle composition.

2. Délibération fixant le montant du bon-cadeau pour les grands anniversaires des agents communaux (délibération n° 2/2016)

Monsieur le Maire propose d'honorer les grands anniversaires des agents (anniversaires se finissant en zéro) avec un bon-cadeau de 80€.

Après délibération, le Conseil Municipal fixe ce montant à 80€ pour les anniversaires se finissant par 0.

3. Délibération fixant le montant des cadeaux pour les grands anniversaires des aînés de la Commune (délibération n° 3/2016)

Suite à une demande de la Trésorerie, il convient de poser sur papier les montants des cadeaux pour les anniversaires des aînés. Ces montants étant 45€ pour l'arrangement floral ou le colis gourmand pour les grands anniversaires des aînés (80, 85, 90, 95 ans...) et 50€ pour l'arrangement floral pour les grands anniversaires de mariage (noces d'or et de diamant...).

Après délibération, le Conseil Municipal adopte les montants susmentionnés.

4. Demande de subvention de l'Ecole Elémentaire pour le déplacement à la médiathèque d'Achenheim (délibération n° 4/2016)

Vu la demande de l'Ecole Elémentaire pour une participation d'un montant de 5,50€/enfant pour un total de 35 enfants résidants à Breuschwickersheim (représentant 9 voyages pour l'année scolaire 2015-2016),

Après délibération, le Conseil Municipal fixe donc le montant de cette subvention à 192,50€ TTC. Adopté à l'unanimité.

5. Demande de subvention de l'Ecole Elémentaire pour le projet cinéma et culture (délibération n° 5/2016)

Vu la demande de l'Ecole Elémentaire pour une participation d'un montant de 2€/enfant pour un total de 35 enfants résidants à Breuschwickersheim,

Après délibération, le Conseil Municipal fixe le montant de la subvention à 70€. Adopté à l'unanimité.

6. Demande de subvention de l'Association des Pêcheurs de Breuschwickersheim (délibération n° 6/2016)

Vu la demande de subvention de l'APB suite à la réalisation de travaux à l'étang de pêche (consolidation des berges avec mise en place d'une frayère) pour un montant total de 58 895,40€ TTC.

Vu la proposition de l'Adjoint aux Finances d'échelonner le versement de la subvention à l'APB sur 3 ans pour un montant de 8000€/versement donc 24 000€ sur les 3 ans,

Après délibération, le Conseil Municipal décide à la majorité de verser une subvention de 8000€ en 2016, de 8000€ en 2017 et de 8000€ en 2018 à l'Amicale des Pêcheurs de Breuschwickersheim (13 pour et 2 abstentions).

7. Réfection des courts de tennis suite à une demande du Tennis Club de Breuschwickersheim (délibération n° 7/2016)

Vu la demande du Tennis Club de Breuschwickersheim pour la réfection des 2 courts de tennis, le TCB proposant de participer à ces travaux à hauteur de 50%,

Vu la proposition de l'Adjoint aux Finances de réaliser lesdits travaux par la Commune s'agissant d'un terrain communal et demander au TCB par le biais d'une convention le versement de 50% du montant total HT,

Après délibération, le Conseil Municipal adopte la décision à la majorité (13 pour et 2 abstentions).

8. Proposition de la Ligue contre le Cancer : mise en place de panneaux interdiction de fumer dans les aires de jeux (délibération n°8/2016)

Vu la proposition de la Ligue contre le Cancer,

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec la Ligue contre le Cancer et d'acheter le panneau à 51€ et d'adapter en conséquence le montant de la subvention versée dans le cadre de la prévention et lutte contre le cancer.

9. Rapport d'activité du SDEA (délibération n° 9/2016)

Vu la présentation du rapport par Monsieur Niederst Jean-Louis,

Le Conseil Municipal adopte le rapport 2014 du SDEA à l'unanimité.

10. Rapports d'activité de la Communauté de Communes (délibération n° 10/2016)

Vu la présentation par Monsieur Niederst des rapports d'activité du câblage, de l'assainissement, des ordures ménagères et du fonctionnement général de la Communauté de Communes.

Après délibération, le Conseil Municipal valide les rapports d'activité.

11. Fixation d'un montant de participation pour la mise à disposition de la salle polyvalente lors des Conférences de l'Ackerland (délibération n° 11/2016)

Vu la proposition de Monsieur le Maire de fixer le forfait d'occupation de la salle polyvalente dans le cadre des Conférences de l'Ackerland à 250€ pour les 6 sessions annuelles (janvier-février),

Après délibération, le Conseil Municipal décide de fixer le forfait annuel demandé au Mouvement d'Action Rurale dans le cadre des Conférences de l'Ackerland à 250€ TTC.

12. Délibération pour dépôt d'une déclaration préalable de travaux pour l'aménagement des ouvertures chez Jockel (délibération n° 12/2016)

Vu la modification de la façade suite à la fermeture partielle de la porte de garage et la mise en place d'une porte individuelle,

Le Conseil Municipal donne son accord pour le dépôt de la déclaration préalable de travaux pour la réalisation desdits travaux.

Autres informations :

- Monsieur Kratz fait le compte-rendu de la réunion de présentation de l'audit de l'éclairage public.
- Information sur le recrutement de l'agent d'entretien et de gestion de diverses salles communales : M. RICHERT Jacky (CDD de 6 mois à compter du 1^{er} mars 2016).
- Rappel de Monsieur Seifert concernant l'utilisation de la feuille de route lors des commissions. (voir annotation manuscrite sur le compte-rendu).

Monsieur le Maire clôt la séance à 22h40.